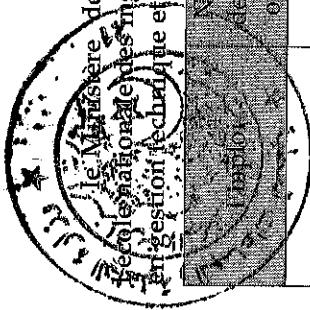


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

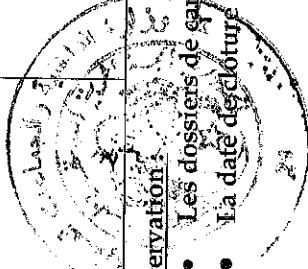
Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

Avis de concours sur épreuve



Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'aménagement du territoire annonce l'organisation d'un concours national sur épreuve pour l'accès à la formation des Ingénieurs des villes de Tlemcen (ENIV), pour la formation spécialisé, permettant l'accès aux grades de d'Ingénieur d'Etat de l'administration territoriale et urbaine et Inspecteur principal l'hygiène, salubrité publique et l'environnement, comme indiqué ci-dessous :

Numéro	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Composition du dossier de candidature
Ingénieur d'Etat de l'administration territorial en gestion technique et urbaine	150	Parmi les candidats : a- titulaires d'un diplôme d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités suivantes : 1. Génie civil : - option construction civile et industrielle ; - option structures ; - option voirie et réseaux divers ; - option techniques de la construction ; - option exécution et suivi des travaux ; - option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain ; - option infrastructures urbaines ; - option réhabilitation du vieux bâti. 2. Géographie : - option aménagement urbain ; - option techniques urbaines. 3. Equipements techniques et installation de bâtiments ; 4. Travaux publics ; 5. Topographie ; 6. Hydraulique ; 7- Gestion et techniques urbaines ; 8. Aménagement urbain ; 9. Aménagement rural ; 10. Aménagement environnement ; 11. Transport urbain b- les fonctionnaires titulaires justifiant trois (03) ans d'ancienneté dans la filière de « La gestion technique et urbaine », et titulaires	Le dossier doit comprendre les pièces administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Demande manuscrite ;• Formulaire d'inscription ;• Deux (02) photos d'identité en cours de validité ;• Une copie de diplôme requis, jointe de l'attestation du baccalauréat ;• Copie de l'arrêté de la titularisation, pour les candidats fonctionnaires, jointe de l'autorisation de participation au concours dûment signé par l'autorité ayant pouvoir de nomination. Les candidats retenus doivent compléter leur dossier par les pièces administratives suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant sa situation vis-à-vis du service national ;• Un extrait du casier judiciaire ;• Un certificat médical (médecine générale et certificat physiologie)• deux (02) photos d'identité

	d'un diplôme d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités citées ci-dessus en date du concours de recrutement , dans le limite de 15% des postes pourvoir.	Parmi les candidats : a- titulaires d'un diplôme d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités suivantes : 1- écologie 2- biologie et micro biologie terrestre et maritime 3- chimie 4- sciences de l'environnement 5- sciences de la mer 6- sciences de l'eau et de l'environnement b- les fonctionnaires titulaires justifiant trois (03) ans d'ancienneté dans la filière de « l'hygiène, salubrité publique et l'environnement » et titulaires d'un diplôme d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les spécialités citées ci-dessus en date du concours de recrutement, dans la limite de 15% des postes pourvoir.	<p><u>Parmi les candidats :</u></p> <p><u>a-</u> Le dossier doit comprendre les pièces administratives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Demande manuscrite;• Formulaire d'inscription ;• Deux (02) photos d'identité en cours de validité ;• Une copie de diplôme requis, jointe de l'attestation du baccalauréat ;• Copie de l'arrêté de la titularisation, pour les candidatas fonctionnaires, jointe de l'autorisation de participation au concours dument signé par l'autorité ayant pouvoir de nomination. <p><u>Les candidats retenus doivent compléter leur dossier par les pièces administratives suivantes:</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant sa situation vis-à-vis du service national ;• Un extrait du casier judiciaire ;• Un certificat médical (médecine générale et certificat phthisiologie)• deux (02) photos d'identité
	150	Inspecteur principal l'hygiène, salubrité publique et l'environnement	 <p><u>Observation:</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les dossiers de candidature doivent être déposé à la direction de l'animation locale au niveau des wilayas de résidence des candidats.• La date de clôture du dépôt des dossiers de candidature est fixée à 07 jours ouvrables à partir de la première publication du présent avis.